

BUREAU
Passage
Lemonnier.
12.

LE RASOIR

BUREAU
Passage
Lemonnier
12

UNIVERSIS DISCIPLINIS



PRENEZ MON OURS !

Rédacteur en chef :
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait.
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO, AU BUREAU PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Prenez mon ours

En province on ne s'amuse pas tous les jours. C'est ce qui se passe à Liège, on peut le dire, à voir l'ingéniosité de certaines gens pour se créer des rengaines de tous les calibres.

A chaque époque, on voit reparaître l'inconstance des Liégeois, elle devient proverbiale et leur tendance à se jeter au devant de tout ce qui est neuf, nous donne la clef des projets biscornus qui poussent chaque matin, à la façon des champignons, sur notre féconde cité.

Depuis le temps où l'on discutait l'emplacement de Charlemagne, les plans de l'Île du Commerce, l'Observatoire de Cointe, la Passerelle, jusqu'à celui où l'on veut démolir l'Université, on ne sait pourquoi, pour la mettre on ne sait où, rien n'est changé.

Oyez plutôt : voulu que sous prétexte d'installations nouvelles, qu'on pourrait au moyen d'annexes pas ruineuses, établir sur les splendides terrains que l'Université occupe actuellement sans les recouvrir, chacun lance dans l'air son petit ballon d'emplacement.

Le Jardin botanique, les Prés-St-Denis, l'hôpital de Bavière, l'hospice des incurables, y ont déjà passé.

Et chacun des conseillers, qui n'est pas payeur, au contraire, trouve moyen de démontrer que son idée est la meilleure, la plus économique, et qu'il ne peut être question d'en adopter une autre, à peine de léser l'intérêt public, de compromettre l'hygiène et la salubrité de tous.

Prenez mon ours... donc, en le payant. Mais pour faire cela..... il faut de l'argent, et en supposant que la nécessité d'une pareille dépense soit reconnue — ce qui n'est pas — où prendra-t-on cet argent ?

Ah ! bons liégeois, avant de faire et défaire, ce qui vous est arrivé si souvent, que ne commencez-vous par museler tous ces enragés bâtisseurs et démolisseurs !

Que ne vous contentez-vous d'exécuter ces travaux modestes et urgents, utiles à tous, sans faire le profit seulement d'une poignée de malins ?

Et pourquoi encore lancer la pauvre ville de Liège dans de folles entreprises, au-dessus de ses forces et sans profit ?

Allons donc, un coup de balai dans tous les projets... et que cela finisse.

LE BAL DES JEUNES GENS

A la bonne heure, qu'on s'amuse un brin ; il fait si triste, si sombre, si froid dans notre beau ciel de Belgique !

Enfonçons l'eau par le vin, l'ennui par l'entrain, et vive la danse !

On nous en promet de belles, au théâtre, le 18 Avril ; de si belles, à ce qu'il paraît, que jamais notre Landerneau n'aura entendu pareille rumeur.

Qu'après le bal obligé de notre illustre gouverneur, qu'après l'aimable soi-

rée du chef de notre édilité communale, vienne le tour des jeunes gens désireux d'acquitter leurs dettes vis-à-vis des papas et mamans qui les ont tant de fois régalez... pour le bonheur de leurs filles, cela se comprend, et à moins d'être rude comme l'échine d'un sanglier, on ne peut se refuser à sentir la délicatesse de cette idée.

Merci, braves jeunes gens, qui en donnant cette fête pour le plaisir, allez être utiles au commerce et à tant de gens qui ne vivent que de leur travail.

Nous attendons votre programme avec impatience.

Cercle équestre

Notre cité a un Cercle équestre, qui le croirait ? Où ces hommes de cheval vont-ils prendre leurs ébats, opérer leurs évolutions, et exécuter les manœuvres de haute voltige, dont on les dit capables, nous l'ignorons.

A voir l'aspect de nos boulevards et les vastes emplacements qu'ils offrent à l'équitation, on ne peut que s'étonner de n'y apercevoir jamais un poil de la queue du cheval d'un membre du dit Cercle équestre.

Mais où ces messieurs vont-ils donc donner carrière à leurs haquenées ?

Au manège peut-être ; mais c'est bien petit pour un Cercle nombreux, et puis, est-ce bien la même chose que le terrain d'une plaine, au point de vue des résultats à atteindre ?

Pas d'impatience pourtant, car on nous annonce pour le 17 Avril une grande fête équestre au profit de la bienfaisance publique, et ce jour là il y aura une foule immense pour acclamer nos habiles cavaliers et leurs bouillantes montures.

Le programme de la soirée comprend des exercices de haute école en tous genres : tournoi, quadrilles, manœuvres, et pour doubler l'attrait du spectacle et combler le vide de l'absence du beau sexe, des écuyères mâles, en costume original travesti : les saisons, la bouquetière, M^r et M^{me} Denys, en un mot tout le contingent obligé du répertoire traditionnel.

Qu'on se le dise !!

J. B.

Plats du jour.

Annales Parlementaires. — La Chambre des représentants, horriblement fatiguée par les 21 séances qu'elle a tenues depuis le 23 Décembre dernier, vient de s'octroyer dix nouveaux jours de vacance sous prétexte de carnaval.

Loin de nous la pensée de contester le moins du monde à nos zélés députés le droit de profiter des jours gras, tout aussi bien que le commun des mortels !

Nous tenons à le proclamer hautement : nous ne voyons, quant à nous, aucun inconvénient à ce que nos estimables législateurs, déguisés en pierrots ou en arlequins,

voire même en polichinelles, aillent danser les cancons les plus échelées et les moins législatifs dans les bals masqués de leur localité.

Nous voulons simplement faire remarquer, afin que nul n'en ignore, que pendant ce temps là, ces Messieurs, n'en ont pas moins droit à l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution. »

**

A défaut des chiens. — Les fabricants de muselières sont dans une inquiétude !... Le Conseil d'administration de la Société protectrice des animaux vient de se prononcer, à l'unanimité de ses membres, pour la suppression de la muselière des chiens, et a décidé de s'adresser à qui de droit, pour obtenir que sa résolution soit prise en haut lieu, en sérieuse considération. Que les fabricants se rassurent ! Leur industrie ne périra pas et les décisions de la Société protectrice des animaux ne prévaudront pas contre elle.

A défaut des chiens, il restera toujours à museler les rédacteurs des journaux catholiques, les évêques et tous les gros tonsurés dont la spécialité est de débiter des injures et des sottises dans les chaires.... de vérité.

**

Echos des Théâtres. — M. Senterre, l'habile impressario dont l'éloge n'est plus à faire, ayant à cœur de terminer le plus dignement possible la mémorable campagne théâtrale 1880-1881, vient de faire mettre à l'étude : *Les Deux Aveugles et les Virtuoses du Pavé.*

Les principaux artistes du grand théâtre des Variétés (quai sous l'eau) ont été spécialement engagés pour les représentations de ces importants ouvrages.

Le prix des places ne sera pas augmenté. Qu'on se le hurle !

**

L'embarras du choix. — On sait que les commissions réunies du conseil communal sont enfin tombées d'accord sur l'emplacement des nouveaux locaux universitaires, et que leur décision a été approuvée, à l'université, par le conseil académique.

Vous croyez peut-être qu'il n'y a plus qu'à mettre la main à l'œuvre et que vous voilà débarassés pour tout de bon d'une des plus terribles scies des temps modernes ?

Ah ! bien oui ! Vous oubliez que vous êtes à Liège !

Ne voila-t-il pas que le comité libéral des quartiers Centre et Sud se met en tête de réclamer l'installation des nouveaux locaux dont il s'agit..... à l'hospice des femmes incurables de la rue du Vertbois.

La question est donc loin d'être résolue et l'on peut s'attendre à voir éclore un de ces jours quelque pétition des habitants du Nord offrant à leur tour, pour la future université, le magnifique local de la Halle aux viandes ou peut-être même celui de la prison cellulaire.

**

Signes des temps. — Monseigneur de Namur ne doit pas être content. Jugez-en par l'extrait suivant d'un journal de Namur :

« Le mandement de Mgr de Namur a fait scandale dimanche dernier, dans un village du Haut-Condroz. Comme le curé se disposait à monter en chaire pour en donner lecture à ses paroissiens, ceux-ci sont sortis en masse de l'église. On pense la colère du digne ecclésiastique et le beau tapage qu'il a fait en voyant son église aux trois quarts déserte !

» Mais ce n'est pas tout. Au sortir de la messe, le curé trouve sur son passage tout un groupe de curieux, dont un cordonnier, qu'il bouscule rudement. Mais le cordonnier ne se laisse pas faire et, d'un coup de poing en pleine poitrine, il envoie son pasteur rouler dans la boue. »

Pauvres évêques, pauvres curés, combien ils doivent regretter le bon vieux temps ! Mais hélas tout passe et rien n'est éternel !... pas même la dime et autres choses escrociatiques !!

**

A qui le panache ! — Comme il était décoré, il en eût subitement assez de la garde civique et il jeta aux orties son panache de capitaine.

Ce panache tenta l'ambition d'un digne libraire et d'un non moins digne marchand de poissons.

Mais non bis in idem ! Il y n'y avait qu'un panache et il y avait deux amateurs.

Comme c'était un corps d'élite et que la librairie est une commerce d'élite, ce fut le libraire qui l'emporta, et voilà comme le digne marchand de poissons n'a pas encore le panache de capitaine qui est le rêve de sa vie.

**

A l'Académie des beaux-arts. — On peut voir tous les soirs à 6 heures et demie précises un agent de police venir prendre place sous le porche de notre académie pour empêcher les élèves retardataires de pénétrer dans cet établissement.

Dès qu'un de nos jeunes académiciens se présente, ne fût-ce que deux ou trois minutes après l'heure réglementaire, l'homme au casque lui fait défense sous menace des peines les plus sévères de s'approcher de la sonnette et lui intime l'ordre de se retirer.

Mais se présente-il un professeur, en retard même d'une demi-heure, le brave fonctionnaire de la police s'incline avec les marques de la plus vive déférence et il s'empresse de lui faciliter l'entrée en s'accrochant lui-même à la sonnette.

C'est, paraît-il, la consigne.

Eh ! bien elle est forte celle-là.

Pourquoi ces deux poids et ces deux mesures et les professeurs ne sont-ils pas payés pour donner l'exemple de l'exactitude ?

**

Dernières nouvelles. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que trois nouvelles pétitions viennent de parvenir à l'administration communale concernant l'emplacement des nouveaux locaux universitaires. L'une émanant du Cercle de Fragnée, réclame l'installation de l'université sur les vastes terrains de la rue Neuf-pavé. La deuxième émanant des habitants du Haut-Pré, préconise les terrains vagues de la rue Bidaut.

Enfin la troisième émanant les habitants de Pierreuse, propose l'établissement des nouveaux locaux à l'hospice des Frères-Célestes.

Il n'y a, comme on voit, que l'embarras du choix.

BRICOLEUR.

Causerie

Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler du Midi de la France, de ce merveilleux climat où croissent librement sous le ciel bleu, les orangers, citronniers, palmiers, cacalyptus, etc.

Vous avez connu de pauvres malades allant réclamer pour leur poitrine atteinte l'influence de son beau soleil et demander à l'air pur et chaud de ces régions le calme réparateur et le baume du salut.

Aussi, je n'ai pas l'intention de vous entretenir de ce qui se voit là-bas et de vous raconter la vie qu'on y mène; tout ce qu'on en pourrait dire, à mon sens, dépendrait mal des choses qu'il faut voir pour les apprécier sainement. Un souvenir ou deux seulement, si vous le voulez bien, de ce pays.

C'était à Monte-Carlo, qui ne fait qu'un avec Monaco, le séjour fleuri et préféré du monde interlope, de la femme galante, du proxénète parvenu, des grecs, fripons et autres variétés de l'espèce du vol et du trafic de la chair.

Dans ce splendide édifice qu'on appelle le Casino, et où l'architecte Garnier, l'auteur de l'Opéra de Paris, s'est plu à joindre la grâce des lignes, la légèreté des formes et le cachet d'originalité qu'il imprime à toutes ses œuvres, on trouve deux salons particulièrement dignes d'intérêt : celui de la roulette et celui de trente et quarante.

Si tous deux resplendissent d'élégance et de richesse, ils se ressemblent encore plus par l'étalage remarquable, unique d'un pêle-mêle de figures pâles, de teints de plâtre, de mines de cire sur lesquelles l'émotion, la cupidité, la passion et les vices ont laissé de larges rides, de profonds sillons. Autour de cela, devant, derrière, partout, des femmes, si l'on peut donner ce nom à des êtres pareils, guettant sans cesse leur proie, toujours aux aguets d'une affaire; enfin, pour compléter le tableau, des têtes louches, ne peignant sur le visage ni position, ni rang et d'un aspect vague, équivoque qui donne sujet de penser à tout.

Voilà le milieu dans lequel viennent chaque jour des fils de famille, des gens mariés de tous âges, des vieillards même, apporter leur or, le fruit de leur travail, l'espoir et le pain de leurs enfants.

L'autre jour, un malheureux jeune homme, dévoyé depuis longtemps dans cet antre maudit, venait de voir s'engloutir les dernières bribes d'une fortune considérable na-guère.

Il sort, la tête bouleversée, l'œil hagard, les mouvements convulsifs. Arrivé au sommet du perron de marbre, il sort froidement un revolver de sa poche, le braque dans sa bouche, et presse le détente : la cervelle jaillit en éclaboussures sur toutes les dalles blanches, une trainée rouge descend lentement les degrés, un cadavre roule sur lui-même.

L'émotion est horrible; on s'enfuit; deux ou trois hommes seuls osent s'approcher en même temps que des employés, habitués sans doute à cette besogne, relèvent flegmatiquement les restes sanglants et font disparaître les traces de cet ignoble drame.

Quelques assistants s'empresent de rapporter cette déplorable tragédie, mais pas un journal de l'endroit, ni de Nice même n'en souffle mot. Presse vénale, presse vendue, 200 francs par mois, à ce qu'il paraît; elle est payée pour se taire et n'a plus assez de dignité pour oser souffler mot de ce fait qui se renouvelle dix, vingt fois chaque année.

Et voilà l'institution que les Etats Européens laissent subsister sans dire un mot, sans élever une protestation.

Le roitelet minuscule qui trône au sommet du roc de Monaco, en compagnie de ses très bons amis, les jésuites, les gros propriétaires du lieu, comme l'oiseau de proie qui domine la vallée, se repaît dans le sang de ses innocentes victimes et continue à braver et la morale publique et l'honneur de la civilisation Européenne.

Quand cela finira-t-il ?

+

On vient de remettre en honneur le nom de quelques héros légèrement tombés dans l'oubli pendant les périodes réactionnaires que nous avons traversées en dernier lieu.

Après Victor Hugo, que la France a acclamé, voici venir l'ovation à Garibaldi, l'émancipateur l'Italie et l'ami de la France.

On parle en ce moment de lui élever une statue : pourquoi pas ? Tant d'hommes de guerre, avec plus de chance et moins de patriotisme, ont mérité cet honneur.

Si le temps ne me pressait, combien je voudrais pouvoir vous citer quelques traits de cette existence si pure et si noblement remplie.

En voici une inédite, qui montre bien le sentiment public à l'égard du héros de Capéra.

La retraite qui suivit le siège de Rome fut, comme on sait, pleine de dangers pour Joseph Garibaldi.

« Un jour, raconte M. Mornand. — Garibaldi, épuisé de fatigue et de faim, brisé de douleur (il venait de perdre sa noble femme, qui lui avait caché une grossesse pour le suivre), resté seul, couvert de lambeaux pour vêtements, pénétra dans une petite ville du littoral de l'Adriatique et entra chez un pharmacien. auquel il dit :

» — Donnez-moi un cordial ; je tombe d'épuisement ; mais je vous préviens que je ne pourrai pas vous payer.

» Le pharmacien le regarda attentivement, lui donna d'abord le cordial, qui ranima un peu le proscrit, puis alla fermer soigneusement sa porte et ses contrevents, et, revenant vers l'étranger, lui dit :

» — Vous êtes Garibaldi ?

» — Eh bien, oui, je le suis, dit le général.

» — Béni soit celui qui vous envoie ! reprit l'honnête apothicaire. Vous avez besoin de repos et de nourriture, vous trouverez grâce à Dieu ! tout cela chez moi.

» Et pendant que le général se réconfortait et pouvait détendre un peu dans un lit, sous un toit, ses membres harassés, son hôte prenait sans crainte et sans hésitation pour confident toute la ville ; et aussitôt les vêtements, l'argent, les secours de toute sorte affluèrent dans son officine.

» Il n'en fallait pas tant au proscrit, que, peu peu après, on put faire passer dans la forêt de Ravenne où des mains dévouées lui apportaient la nourriture, et où il habita une pauvre cabane de bûcheron, aujourd'hui popularisée en Italie, par la gravure, par la lithographie et la photographie. »

ALEXANDRE DUMAS

Nous donnons à notre 4^{me} page le portrait de l'auteur de : *La Princesse de Bagdad*, pièce en 3 actes, que l'on joue en ce moment à notre théâtre du Gymnase. On se rappelle le vacarme de la 1^{re} représentation à la Comédie Française de Paris. Cette œuvre, d'une formule nouvelle, pourrait être, dit un journal Parisien, étiquetée : féerie et naturalisme mêlés; les personnages révoltent le spectateur par la fausseté et le cynisme de leur langage.

Le public liégeois vient du reste d'avoir l'occasion de juger par lui-même de cette nouvelle production. Les habitués du Théâtre du Gymnase n'ont fait qu'une accueil excessivement réservé à la *Princesse de Bagdad* et plusieurs passages ont soulevé les protestations de la salle.

Tout le monde a cependant été d'accord pour reconnaître que la nouvelle comédie de M. Dumas contient des scènes d'une réelle valeur et qu'elle est écrite dans l'esprit le plus fin et le plus parisien.

Alexandre Dumas fils, est né à Paris, le 28 Juillet 1824.

Son premier essai fut, à l'âge de 17 ans, un volume de poésie intitulé : *Péchés de jeunesse*. Son second : *les Aventures de quatre femmes et d'un perroquet*, tous deux mauvais. Il fit plus tard la connaissance d'une Laïs très-connue nommée Marie Duplessis. Ce petit roman fut écrit par lui en 1848 sous le titre de : *la Dame aux camélias*, qui eût plus tard un succès si retentissant au théâtre.

Il fit successivement paraître une quantité d'œuvres remarquables : *le Roman d'une femme*, *Antonine*, *La vie à vingt ans*, *Le sergent Mastel*, *Trois hommes forts*, *Sophie printemps*, *Diane de Lys*, encore un épisode de sa vie de jeune homme, etc., etc.

Alexandre Dumas fils, possède un bagage littéraire colossal dont nous ne pouvons donner ici la liste complète. Nous citerons dans son théâtre : *Le demi-monde*, *la Question d'argent*, *la Dame aux camélias*, *Diane de Lys*, *Les idées de Mme Aubray*, *la visite de nocces*, *M. Alphonse* et enfin la fameuse *Princesse de Bagdad*.

Tout le monde connaît les thèses d'Alexandre Dumas; thèses très discutables. Mais ce que l'on ne peut discuter, c'est la beauté du langage, et la sûreté d'exécution au point de vue dramatique.

Conclusion, c'est l'un des auteurs les plus brillants et les spirituels de notre époque.

J. V. M.

Englischomanie

Je suppose qu'à un moment donné vous receviez une circulaire, ou que vous lisiez une affiche vous annonçant la création d'une société anonyme s'intitulant majestueusement « *The Liège International Bell Téléphone Co.* »

Vous serez naturellement convaincu que vous lisez là le boniment d'une société anglaise ou tout au moins américaine.

Eh ! bien vous vous tromperiez horriblement et ne vous avisez pas surtout de faire part de vos convictions à un tiers quelconque.

Vous recevriez immédiatement une lettre d'un M. Félix L'hoest (avec une apostrophe), administrateur délégué, qui tout en vous présentant l'expression de sa considération distinguée aura l'honneur de vous informer que sa société est essentiellement belge et presque exclusivement liégeoise.

Vous croyez que je plaisante ? Mais rien n'est plus sérieux et comme preuve à l'appui je reproduis ici un factum épistolaire adressée par le susdit sieur Félix L'hoest (avec une apostrophe) à un journal de notre ville :

Liège, le 2 Mars 1881.

Monsieur,

Une circulaire en date du 26 Février dernier, publiée par la Société générale de Téléphonie de Belgique, (Téléphone Bède) se trouvant conçue dans des termes propres à induire le public en erreur au sujet de la nationalité de la compagnie du Téléphone Bell, j'ai l'honneur de vous informer que notre Société est essentiellement belge et presque exclusivement liégeoise.

On pourrait s'en convaincre aisément du reste, en prenant connaissance des noms de nos administrateurs, commissaires et actionnaires figurant dans l'acte authentique de constitution de notre Société. (23 Mai 1880.)

En vous priant, Monsieur le rédacteur, de bien vouloir insérer la présente dans vos prochains numéros, nous vous présentons

l'expression de notre considération distinguée.

Pour *The Liège international Bell Téléphone Co.*

L'administrateur délégué.
FÉLIX L'HOEST.
(avec une apostrophe.)

Je n'entends pas, le moins du monde contester à M. Félix L'hoest le droit de faire remarquer aux journaux que les administrateurs, commissaires et actionnaires figurant dans l'acte authentique de constitution *The Liège international Bell Téléphone Co.*, sont tous belges ou liégeois. Je lui concède même bien volontiers la faculté de produire, si bon lui semble, des certificats constatant que ces honorables administrateurs, etc., etc., ont été vaccinés et qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse. Mais je me demande ce que cela pourrait bien faire au public ?

Je suis intimement persuadé, quant à moi, que les futurs clients des sociétés téléphoniques ne s'inquiéteront guères de tout cela et qu'ils s'adresseront à celles qui leur offriront le plus d'avantages... pécuniairement parlant.

Puisque j'ai la parole, je me permettrai à mon tour de faire remarquer deux choses à M. Félix L'hoest. La première c'est que je ne comprends pas du tout comment une société puisse être internationale et composée d'éléments exclusivement nationaux.

La seconde, c'est que je comprends encore moins que les administrateurs de cette société nationale aient la fantaisie de l'affubler d'un titre anglais.

Après cela, c'est leur affaire !. Mais, sûre, la main sur la conscience je trouve cette nouvelle application de *l'englischomanie* assez cocasse.

RACAGNAC.

Théâtre du Pavillon de Flore

« *DIVORÇONS* » le succès du jour, tient toujours l'affiche, et s'accroît chaque jour davantage. Le public habitué des galas, est très friand du gâteau épice de Sardou; à chacune de ces représentations, on refuse une grande quantité de fauteuils.

Tous les Mercredis, les *benefices* se succèdent, et voient passer toute la série des grands drames à coups d'estoc et de taille. On annonce pour Mercredi prochain, le bénéfice de M. Missiel, un jeune débutant qui promet beaucoup. Tout le monde voudra, en se rendant en foule à ce spectacle, encourager le talent naissant de cet enfant de Liège.

Rendez-vous général Mercredi prochain.
EGO.

PAVILLON DE FLORE

Direction : I. RUTH.

Bureau, à 6 h. — Rideau, à 6 1/2 h.

Dimanche 13 Mars 1881.

L'HOMME AU MASQUE DE FER, drame en 5 actes et 7 tableaux.

CONCERT

Lundi **DIVORÇONS**, comédie en 3 actes. (M^{lle} M. Rohan engagée spécialement pour la pièce, remplira le rôle de Cyprienne).

Mercredi 16 Mars 1881.

Représentation au bénéfice de M. Missiel amoureux comique.

Les DEMOISELLES DE MONT-FERMEIL, comédie en 3 actes de Barrière et Bernard.

Les DEUX TEMONS, dialogue en vers de Peclers interprété par MM. Antoine et D. C.

Un **MARI DISPONIBLE**, comédie en 4 acte de Najac.

Grand intermède, avec le concours de MM. V. Raskin, Ed. Antoine, D. C. Nicol, MM^{mes}. Fortunée et Soll.

Liège. — Imp. et Lith. de J. Daxhelet.

PLATS DU JOUR



EFFET DES MANDEMENTS DE CARÊME.

(En 1881) Dans le Haut-Condroz.

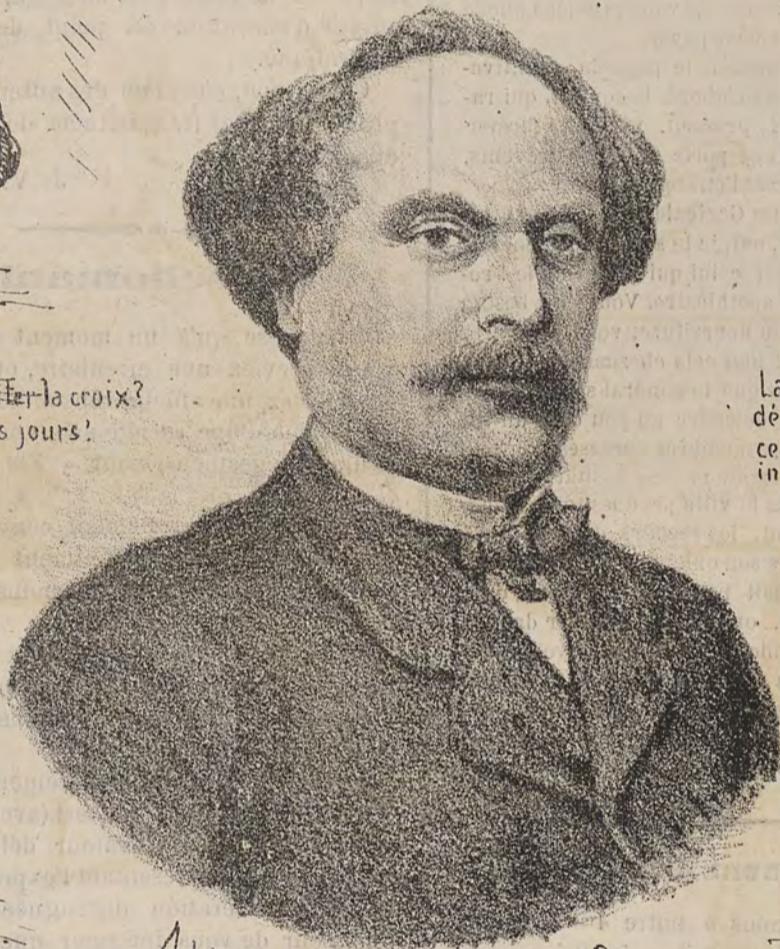
(en 1781) Partout !!!



- Mais enfin qu'avez-vous fait pour mériter la croix?
- J'ai fait deux solos-schlemm en trois jours!



La Société protectrice des animaux ayant décidé la suppression de la muselière des chiens, ceux-ci viennent en corps déposer leur ancien instrument de supplice.



ALEXANDRE DUMAS,
Auteur de la Princesse de Bagdad.



A la porte de l'Académie. (1)
- Il est 6 heures 37 minutes; on n'entre pas et surtout ne touchez pas à la Sonnette.



A la même porte à 7 heures du soir
- Monsieur est professeur?
- Parbleu!
- Dans ce cas je vais sonner, mille excuses!



Decembre 1880
- Nos frères inondés sont dans la détresse, courons volons à leur secours



Mars 1881
En attendant!!!!



Un panache disputé
Triomphe de la librairie sur la poissonnerie!!!

Hubalin